



Une AMF rassemblée et dynamisée au service de nos communes

Union et rassemblement pour l'AMF

avec
DAVID LISNARD

Ma chère collègue, Mon cher collègue,

C'est dans un esprit de rassemblement, avec le souci de l'unité de l'Association des Maires de France, qui en fait sa force, et la volonté de la dynamiser que je me présente à vous. Nous avons à garantir scrupuleusement l'indépendance de l'AMF pour porter avec force et responsabilité la voix de nos communes.

Les enjeux majeurs auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés sont immenses : ressources financières et lourdeurs administratives, lutte contre l'incivisme et l'insécurité, respect de la ruralité, transition écologique, protection de nos milieux naturels, révolution numérique, défense de l'agriculture, accompagnement des personnes les plus fragiles, modernisation des transports, liberté et responsabilité fiscale. La liste n'est pas exhaustive !

Dans tous ces domaines, l'initiative locale ne doit plus être entravée comme elle l'est trop souvent.

L'action communale est un gage de proximité et l'assurance d'un service public de qualité, respectueux des usagers comme des agents.

Ce sont les Maires et leurs agents qui sont en première ligne au quotidien ou quand il faut agir en cas d'urgence. Ils le sont d'autant plus dans les zones rurales où les besoins spécifiques en termes de services publics et d'aménagement du territoire doivent être mieux pris en compte. Et ce sont eux aussi qui se trouvent de plus en plus pris à partie, menacés, agressés, parfois violemment jusqu'à y laisser la vie comme en 2019 notre regretté collègue de Signes, Jean-Mathieu Michel.

Les Maires doivent être respectés. Nous veillerons à poursuivre un dialogue à la fois loyal et exigeant avec l'État. L'un de nos objectifs sera de retrouver des marges de manœuvre sur les plans financier, juridique et technique, afin que le principe de subsidiarité soit au cœur d'un prochain acte de décentralisation que nous appelons de nos vœux.

Maire de Cannes depuis 2014, ville à la fois connue et au taux de pauvreté nettement supérieur à la moyenne nationale (20% contre 14%), je mesure chaque jour toute la noblesse de la mission qui est la nôtre au service de nos administrés. J'en mesure également toute la difficulté, liée notamment à une société de plus en plus complexe et au poids croissant des normes administratives, réglementaires et juridiques auxquelles nous avons à résister face à un État recentralisateur.

J'ai eu la chance de travailler et m'engager en milieu urbain comme rural, aussi de travailler dans le Jura auprès de Jacques Péliard qui fut Président de notre association.

Vice-Président de notre institution depuis 2017, j'ai aujourd'hui l'honneur de recevoir le soutien de François Baroin que je remercie chaleureusement de sa confiance.

C'est conscient des nombreux et passionnants défis que nous allons devoir relever que je suis candidat à la présidence de l'Association des Maires de France pour m'y consacrer pleinement et avec passion.

Vous pourrez compter sur ma détermination et mon engagement de chaque instant pour défendre les principes de liberté et de responsabilité qui doivent guider notre action, avec le souci scrupuleux que l'Association des Maires de France demeure une institution à la fois indépendante de tout pouvoir, quel qu'il soit, unitaire avec des instances exécutives pluralistes, grâce à une approche fédératrice qui dépasse les clivages partisans, géographiques et démographiques.

Nous avons tous nos convictions, j'ai les miennes et les défends. Mais pour moi, le rôle du Président de l'AMF est de rassembler pour faire entendre la voix de toutes les communes, sans aucun sectarisme.

Dans cet esprit, je me présente devant vous, entouré de femmes et d'hommes de valeur, compétents, engagés, dans une liste composée avec André Laignel, selon notre tradition dans l'unité qui fait la singularité et la force de l'AMF.

Indépendance, tolérance, travail, ouverture et responsabilité. Si vous m'accordez votre confiance, je serai le garant de cette devise pour que nos communes, rurales comme urbaines, aient la place qui doit être la leur dans notre pays, au service de l'intérêt général.

Vous pouvez compter sur moi pour faire avancer avec énergie l'Association des Maires de France.

David Lisnard

David Lisnard

DAVID LISNARD



“ L'AMF est une belle institution. Sa force est sa capacité d'unité. J'aurai à cœur de m'y consacrer, avec énergie, dans un esprit de rassemblement, au service de toutes nos communes. ”

Né à Limoges en 1969. Issu du petit commerce. Marié, père de trois enfants. Vice-Président et porte-parole de l'AMF depuis 2017.

Ancien directeur de cabinet et attaché parlementaire de Jacques Pélissard, Maire de Lons-le-Saunier et ancien Président de l'AMF. Élu adjoint au Maire de Cannes en 2001 parallèlement à ses activités professionnelles dans le commerce, il assure la présidence de la Société d'Exploitation du Palais des Festivals et des Congrès (SEMEC) et celle du Syndicat Intercommunal chargé de la gestion de l'eau potable pour les communes alimentées par le canal de la Siagne (SICASIL) durant treize ans.

Il obtient une baisse de 23% du prix pour l'usager et modernise les canalisations pour renforcer la qualité et la sécurité sanitaire de l'eau du robinet. Fort de son expérience de chef d'entreprise et de son expertise de gestionnaire, David Lisnard assure en 2008 la présidence de Service Public 2000, cabinet de conseil et d'audit aux collectivités locales.

Durant quatre ans, il réorganise et renforce la structure pour en faire aujourd'hui un leader de la performance publique au service des institutions décentralisées. Élu Maire de Cannes en 2014 puis réélu en 2020 au premier tour, David Lisnard est également Président de l'Agglomération du Pays de Lérins depuis 2017 et Vice-Président du Département des Alpes-Maritimes depuis 2015.

Pourquoi nous soutenons DAVID LISNARD



François Baroin /
Président de l'AMF,
Maire de Troyes

“ Je fais confiance à David Lisnard parce que je connais son attachement profond à la cause des communes et des libertés locales. Il a l'énergie nécessaire pour faire entendre la voix des Maires, qui doivent être respectés. Sa candidature d'union permet une large représentation des différentes sensibilités politiques dans nos instances, conformément à l'esprit de notre association. Je suis convaincu qu'il saura être le président de tous en préservant la cohésion de l'AMF et en fédérant autour de lui une équipe renouvelée et représentative. ”



Catherine Lhéritier /
Présidente de l'Association des Maires
de Loir-et-Cher, Maire de Valloire-sur-Cisse

“ Sous le mandat de François Baroin, l'AMF s'est rendue incontournable dans le débat public et les enjeux de demain nécessitent une continuité de cette action. David Lisnard incarne la modernité d'une nouvelle génération et, par son parcours, l'expérience et la connaissance des enjeux à la fois ruraux et urbains des communes. En outre, son accord avec André Laignel constitue le gage du maintien du principe de pluralité politique dans le fonctionnement de l'AMF qui continuera ainsi à représenter l'ensemble des territoires et la diversité des sensibilités politiques. ”



Jacques Pélissard / Ancien Président de l'AMF, Ancien Maire de Lons-le-Saunier

“ David Lisnard a travaillé avec moi dans le Jura comme directeur de cabinet et attaché parlementaire pendant des années. Je lui apporte mon total soutien dans sa candidature. En effet, je connais son attachement aux communes rurales, je peux attester de sa proximité avec les maires de toutes les communes qu'il a conseillés dans ma circonscription. Je sais sa volonté de rassembler l'AMF, d'assurer, avec le bureau, son unité tout au long de son mandat. Je connais sa capacité de travail, son énergie pour définir et porter les positions d'une AMF exigeante mais constructive. Il a choisi de se présenter comme Président de l'AMF et saura consacrer à notre maison commune sa volonté, son intelligence, le poids de ses relations pour bâtir une AMF forte et respectée. ”